





Troisième Continuation.

135

traires les vnes aux autres touchant ledit Cahier de l'Uniuersité. Celuy qui a fait imprimer les Resolutions & arrestez de la Chambre du Tiers-Estat, touchant le premier article de leur Cahier présent au Roy, dit,

Que ledit iour du 21. Ianuier, ledit Recteur, assisté * de plusieurs Docteurs en Theologie, & des trois autres Facultez, entra en la Chambre du Tiers-Estat, où il fit sa harangue, & remonstra, parlant tousiours François, le pauvre estat auquel l'Uniuersité estoit maintenant reduite, laquelle autresfois auoit tellement fleury par dessus toutes les autres, qu'elle auoit été honnoree de ce nom de fille ainée du Roy. Qu'en tous les Estats (tenus en France) elle auoit tousiours eu entrée, auoit baillé ses Cahiers, & faict ses plaintes au Roy : Qu'elle supplioit maintenant la Compagnie de l'y recevoir, & * presentoit à ceste fin son Cahier.

* Le Proces verbal de la Chambre Ecclesiastique dit, qu'il n'y en auoit que huit de la Faculté des Arts seules ment.

Que le President Miron, apres les compléments reçus, fit response au Recteur. Que c'est droit qu'il y à la Chambre du Clergé où l'Uniuersité se deuoit addresser comme étant du corps de ladite Chambre.

* Contrariété, & fautes en deux présentations de Cahiers.

Que le lendemain ladite Uniuersité * auoit présenté vn Cahier imprimé, auquel estoient ces deux articles:

Que pour empescher le cours & les mauvais effets Extraits des de cette pernicieuse doctrine, qui depuis quelques années articles un s'estant glissée es esprits foibles, a tres=impudemment primez que esté publiee par divers escrits, & liures seditieux, ten l'on disoit dans à troubler les Estats, & subuertir les puissances sentez a la

I iiiij















